

## **DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL**

#### Séance du 28/08/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 10

Nombre de suffrages: 11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit août, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

### **Etaient présents:**

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme **RAGUET Sandrine** 

## Procuration(s):

Mme LAMBERT Pascale donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

## Etai(ent) absent(s):

Date de convocation 18/08/2023

Date d'affichage 19/08/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

04/09/2023

### Etai(ent) excusé(s):

Mme ENGRAND Emeline, Mme LAMBERT Pascale, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

# 2023-58: COTISATION 2023 A L' ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DES ARDENNES.

Le Conseil Municipal,

Décide de cotiser à l'association des Communes Forestières des Ardennes pour l'année 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

FRON

Le Maire,

Mairie de Fromelennes 18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr